



<http://www.udppc.asso.fr>

Union des professeurs de physique et de chimie

42, rue Saint-Jacques - CS 60504 - 75237 PARIS CEDEX 05

presidence@udppc.asso.fr

Les professeurs, correspondants de l'Udppc en charge de l'enseignement technologique dans les académies, réunis samedi 28 novembre 2009 précisent ci-dessous les positions de l'association au sujet de l'avenir de la voie technologique scientifique dans les séries STI, STL, ST2S et les séries technologiques agricoles.

Urgence pour les séries technologiques STI, STL, ST2S et les séries technologiques agricoles

Les séries technologiques recrutent essentiellement à l'issue de la classe de troisième et de façon très marginale en fin de seconde.

Les lycées technologiques ne sont pas sectorisés et recrutent essentiellement sur des choix positifs d'enseignements spécifiques proposés en classe de seconde (actuellement enseignements de détermination de 3h).

Au moment où commence la période d'information et d'orientation des élèves de troisième, l'Udppc affirme que le recrutement dans les séries technologiques est gravement compromis, pour la prochaine rentrée, par la réforme proposée, l'enseignement d'exploration de 1,5h ne pouvant remplacer l'enseignement de détermination pour assurer cette orientation positive : en effet, c'est par sa spécificité déjà affirmée que cet enseignement attire les élèves de troisième.

Cette situation est en totale contradiction avec l'objectif annoncé de revalorisation de l'enseignement technologique.

La place de l'enseignement technologique dans le système éducatif :

- Cet enseignement prépare à des poursuites d'études supérieures (non seulement en sections de Technicien supérieur, mais aussi en Institut universitaire de technologie, classe préparatoire TSI, université) ce qui le distingue de l'enseignement professionnel.
- Il concerne des élèves qui ont des aptitudes scientifiques leur permettant d'envisager des études supérieures mais qui, souvent, ont aussi des difficultés dans l'approche abstraite qui leur est proposée en enseignement général. L'approche expérimentale proposée dans l'enseignement technologique permet de valoriser ces aptitudes scientifiques et d'accéder à l'assimilation des concepts théoriques.
- Il forme, grâce essentiellement aux séries STI et STL, 28% des élèves poursuivant des études supérieures scientifiques et s'insérant dans des professions scientifiques et techniques (technicien, ingénieur...).
- Il constitue un ascenseur social important de par son recrutement et ses résultats.

Il faut réellement revaloriser l'enseignement technologique :

- L'Udppc constate une désaffection pour les poursuites d'études scientifiques alors que la société est de plus en plus confrontée à des défis technologiques (énergie, environnement ...)
- Les élèves ont changé : ils naissent dans un monde différent, que leurs aînés ont du mal à suivre, et développent des savoir faire très efficaces sans vraiment les maîtriser scientifiquement. Ils se désintéressent parfois des sciences en privilégiant l'efficacité opérationnelle, et mettent ainsi en cause

leurs possibilités de poursuivre des études à la hauteur de leurs moyens. L'enseignement technologique doit donc évoluer pour faire plus de place à l'analyse raisonnée des phénomènes.

- Pour autant, les élèves qui réussissent dans l'enseignement technologique grâce à ses méthodes spécifiques (démarche inductive et d'investigation) et du fait de leurs aptitudes particulières risquent de se retrouver en grande difficulté dans une voie technologique devenue trop généraliste mais ne seront pas non plus à leur place en Baccalauréat professionnel.
- Les programmes des séries STI et STL sont dépassés et doivent être repensés en fonction des défis technologiques de la société.
- Les cloisonnements entre les diverses séries STI et STL sont à redéfinir, tout en gardant une diversité suffisante pour couvrir les différents domaines scientifiques et techniques et répondre au mieux aux différentes motivations des élèves et particulièrement à celles des jeunes filles qui s'orientent surtout en STL.
- Nous n'avons pas le droit de laisser ces jeunes sortir du système de formation sans avoir développé au mieux leurs talents.

L'UdPPC réaffirme la nécessité :

- d'une réforme globale du lycée,
- de proposer, en fin de troisième, des choix positifs conduisant aux séries technologiques et scientifiques dès la seconde,
- d'un lycée d'enseignement technologique par bassin de formation avec des équipements performants et modernes.

La situation est alarmante pour les séries STI et STL des lycées technologiques. Elle l'est aussi pour la série ST2S et l'enseignement agricole qui voient également disparaître au moment précis où les élèves de troisième préparent leur orientation, les enseignements de détermination en seconde qui préparaient au mieux à ces séries.

Le 28 novembre 2009